



différent avec un conseiller

Par **LaetiMar**, le **02/08/2019** à **11:48**

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis en séparation avec un jugement de divorce prévu début janvier 2020.

Les comptes bancaires ont été séparés depuis novembre 2017 avec un compte joint au nom de M. ou Mme et un compte personnel à mon nom de jeune fille et un au nom de Monsieur dans la même banque mais biensur sans avoir de vue sur les comptes personnels de chacun.

Dernièrement j'ai eu une commission de 8 euros qui m'a été remise puisque cela était de leur responsabilité.

La chose qui me dérange et où j'aimerais avoir un avis est que mon numéro de compte personnel au nom de jeune fille avec l'adresse de mon domicile a été changé en M. ou Mme avec l'adresse de mon ex conjoint et un courrier lui a été envoyé pour l'informer de cette commission sur mon compte personnel.

Je ne trouve pas cette démarche très honnête de leur part .

Quel peut être mon recours? Que dois je faire?

Merci par avance de votre bienveillance à mon égard en m'aidant à trouver des solutions.

Cordialement,

Laëtitia